



Vitrail de Charles Cottet au Châtelet (EMS d'Attalens).

ÉDITORIAL – LUMIÈRE

MARISE ANDRÉ



Les arbres, en automne, se mettent en feu, les couleurs pénètrent dans leurs feuilles ; jaune, rouge, roux, divers bruns et encore du vert chantent devant nos yeux. C'est, chaque automne, si beau à contempler les jours de soleil et particulièrement au crépuscule. Avec les feuilles, les couleurs sont enterrées, la lumière se fond dans la terre. Les teintes dominantes deviennent le brun, le blanc, le gris et le noir. Les jours plus courts et le froid nous encouragent à rester calfeutrés, bien au chaud mais dans la pénombre. Nous allumons des bougies, un feu peut-être et profitons abondamment de la fée électricité.

Comment était-ce avant cette profusion de lignes à haute et moins haute tension, de fils, d'interrupteurs, de connexions sans fil aujourd'hui mais tout aussi dépendantes de l'électricité qu'auparavant ? Si le ciel n'était pas couvert, étoiles et lune éclairaient dehors ; à l'intérieur, c'étaient lampes à pétrole et bougies. Ou rien. Combien la vie des humains a changé avec la fée électricité, quel confort ajouté !

Les artistes, peintres, photographes et réalisateurs de cinéma la cherchent et parfois nous émerveillent par leur captation de cette lumière. Lumière indissociable de l'ombre, lumière qui nous manque en hiver, sauf quand tout est couvert de neige et de givre.

Lorsqu'on comprend enfin quelque chose on parle d'étincelle, on dit que la lumière se fait, et cela se passe à tout âge. Un enfant n'a pas encore les mots pour dire qu'il comprend, mais l'émotion est là, visible dans ses yeux. C'est pareil alors qu'une idée nouvelle, une intuition, est reçue par quelqu'un ; celui-ci se sent « éclairé, illuminé ». Ces instants sont le plus souvent empreints de joie, parfois d'anxiété. Dans ces situations, on peut dire que la lumière est intérieure, non ?

Et pourquoi donc traite-t-on d'illuminé un humain que l'on juge niais ?

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes avec, dans vos yeux et ceux de vos vis-à-vis, beaucoup de lumière.



**ÉVALUATION DES BESOINS EN PLACES D'ACCUEIL PRÉ-SCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE.****SÉBASTIEN PILLIER****Une enquête tous les quatre ans**

La loi du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extra-familial de jour (LStE) impose aux communes d'effectuer tous les quatre ans une évaluation des besoins en places d'accueil pré-scolaire et extra-scolaire. Concrètement, cela concerne les structures suivantes :

- Les crèches
- Les gardes par assistantes parentales (Mamans de jour)
- Le groupe de jeux Scoubidou
- L'accueil extra-scolaire (AES)

Ainsi, au mois de juin de cette année, toutes les familles domiciliées dans la commune de Bossonnens ayant un ou plusieurs enfants en âge pré-scolaire et scolaire, ont reçu une invitation à participer à un sondage, qui pour la première fois, a été fait de manière électronique.

Sur 150 familles concernées, 35 y ont participé. Voici une synthèse des points qui ressortent du résultat de cette enquête.

Capacité d'accueil

De manière générale, les structures susmentionnées ont offert jusqu'à aujourd'hui une capacité suffisante en regard du besoin, hormis la crèche qui fonctionne à pleine capacité depuis de nombreuses années et qui se voit obligée de refuser des enfants par manque de place. En effet, le nombre de places autorisées est strictement contrôlé par le SEJ (Service de l'Enfance et de la Jeunesse) et dépend notamment de la surface des locaux. Dans le cas de la crèche du Chat Botté de Bossonnens, celle-ci limite la capacité d'accueil à un maximum de 15 enfants. Les autres crèches de la région ainsi que les assistantes parentales offrent heureusement une alternative pour la garde des jeunes enfants de Bossonnens. Ainsi une seule famille a répondu à l'enquête en affirmant ne pas avoir trouvé de place disponible pour son enfant. Le problème de capacité de la crèche est néanmoins présent et la tendance à la hausse de la garde des enfants par les crèches ne devrait pas s'inverser durant ces prochaines années.

Les problèmes de capacité touchent également l'AES, dont la capacité maximale de 32 élèves est, depuis l'année 2016, régulièrement atteinte durant l'unité du midi, notamment les mardis et les jeudis. Comme pour la crèche, le nombre de places est étroitement lié à la surface mise à disposition de l'AES. Une négociation ardue a été menée par le Conseil communal avec le SEJ ce printemps, ce qui a permis d'étendre cette capacité à 36 élèves en utilisant une partie du hall d'entrée pour y faire manger quelques enfants. Toutefois, cette autorisation est provisoire et ne pourra pas être revue à la

hausse. Le SEJ demande aux autorités communales de trouver à moyen terme, une solution durable et conforme à la LStE. L'AES devra ainsi dans le futur avoir des locaux dédiés, plus grands et aménagés de manière à offrir un environnement plus propice à l'accueil extra-scolaire. Il est à noter qu'à la rentrée 2017, le nombre de 36 élèves a déjà été atteint à quelques reprises. Ainsi, si l'AES n'a que rarement dû refuser des élèves jusqu'à présent, cela pourrait donc malheureusement changer dans un avenir proche.

Le Conseil communal va donc travailler sur la recherche de solutions qui permettront d'une part de continuer à offrir ce service à l'ensemble des familles qui en ont besoin et d'autre part, qui permettront à l'AES de se conformer à la loi en vigueur ainsi qu'aux recommandations du SEJ.

Les horaires

À la question de savoir quelle était l'attente des parents en termes d'horaire des différentes structures, il en ressort une certaine inadéquation avec l'offre de l'AES et de la Crèche du Chat Botté.

Pour rappel, la crèche est actuellement ouverte de 7h à 18h et l'AES de 6h45 à 18h. L'enquête démontre qu'une grande partie des parents souhaiteraient une ouverture de ces structures à partir de 6h30 voire 6h et une fermeture à 18h30 voire 19h. Une discussion entre les autorités communales et les directrices respectives de la crèche et de l'AES a conclu qu'une telle extension aurait un impact trop important sur les coûts et sur l'organisation. En effet, le nombre d'heures de travail des collaborateurs étant réglementé, une augmentation de 30 minutes le matin et le soir impliquerait notamment l'engagement de plusieurs nouvelles collaboratrices diplômées. Ainsi, afin d'éviter que ces coûts supplémentaires ne se traduisent par une augmentation des tarifs, il a été décidé, en concert avec les directrices concernées, de garder les horaires actuels.

Les vacances et l'AES

L'enquête a également montré un besoin toujours plus important pour la garde des enfants scolarisés durant les vacances scolaires. Actuellement, l'ouverture AES se calque sur le calendrier scolaire. Il est donc compliqué pour les familles dont les deux parents travaillent de trouver une solution de garde durant les vacances scolaires. Le Conseil communal est conscient de cette difficulté et a réfléchi à diverses pistes.



Dans la situation actuelle, l'ouverture de l'AES durant quelques semaines de vacances est compliqué notamment car les locaux ne sont pas adéquats à des activités en intérieur durant toute une journée et car des activités en extérieur nécessitent quant à elles une organisation plus conséquente. L'auto-financement d'une telle ouverture est également compliqué à atteindre et la situation financière de la commune ne permet pas un subventionnement supplémentaire.

Les autorités communales vont néanmoins continuer à plancher sur cette question en 2018 et vont en outre poursuivre la discussion avec les communes environnantes. En attendant, elles conseillent aux parents concernés de se retourner vers d'autres structures telles que le Passeport-Vacances ou Toucamp (www.toucamp.ch), qui sont également soutenues par la commune de Bossonnens.

Une satisfaction générale

Hormis les points précédemment expliqués, l'enquête révèle tout de même une bonne adéquation entre l'offre des structures précitées et les besoins en matière de garde d'enfants en âges pré-scolaires et scolaires.

De plus, de nombreux commentaires relèvent la très bonne qualité de l'organisation et de l'encadrement des enfants. Cet article est ainsi également l'occasion pour le Conseil communal de remercier toutes les personnes qui, chaque jour, prennent le relais des parents et s'occupent avec professionnalisme de nos enfants.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter Sébastien Piller, Conseiller communal en charge de ces structures, en vous adressant au secrétariat communal.

DIPLÔME BETTINA

Mercredi 29 novembre 2017, Bettina Sager, la directrice de l'AES (Accueil extra-scolaire) de Bossonnens et du groupe de jeux Scoubidou, recevait son diplôme d'intervenante en AES après 2 ans de formation et un travail final qui avait pour thème « Le groupe multi-âges: La collaboration entre enfants d'âges différents ».



SÉBASTIEN PILLER



Nous félicitons chaleureusement Bettina pour son succès et pour son engagement dans cette formation tout au long de ces deux dernières années. Bravo Bettina !

La gestion des émotions, l'organisation des repas, le développement du goût sont quelques-uns des nombreux sujets traités tout au long de cette formation dispensée par la HETS-FR (Haute Ecole de Travail Social de Fribourg).



Nous sommes certains qu'elle est un atout indéniable pour une amélioration constante de la qualité de l'accueil de notre AES. C'est pourquoi d'autres intervenantes de notre AES vont également retourner sur les bancs d'école pour, à leur tour, s'enquérir des bons outils afin de faire leur travail au mieux.

28 AVRIL 2018 - ORGANISATION D'UN « REPAIR CAFÉ » À BOSSONNENS**DANIEL GOLAY**

Soucieuse de limiter le gaspillage de nos ressources, la commission de l'Énergie de Bossonnens propose une journée vouée à la réparation d'appareils électriques ou électroniques, aux travaux de couture et à la réparation simple d'entretien de vélos. Explications :

Suite à la projection du film « Demain » un nombre grandissant de personnes prend conscience que nous ne pouvons plus continuer à vivre en puisant sans cesse dans les ressources de notre planète et que nous devons peut-être repenser nos modes de consommation et de fonctionnement.



Y penser, c'est bien, proposer des solutions est certainement encore mieux.

C'est ce qui a donné l'idée à la commission de l'énergie d'organiser un « Repair Café » : un lieu où, durant une journée, de bons bricoleurs, voire des professionnels de la réparation ou des étudiants d'écoles des métiers, mettent à disposition leur temps, leur savoir-faire, leur outillage et, dans la mesure du possible, des pièces de rechange.

Ainsi, les propriétaires d'objets défectueux apprennent à les réparer en étant solidement encadrés. Les objectifs sont:

- économique (réparer plutôt que racheter) ;
- écologique (réparer plutôt que jeter) ;
- social (promouvoir l'entraide et les échanges).

Le but est aussi de se réapproprier son environnement matériel : qui n'a pas déjà éprouvé un grand sentiment d'impuissance devant une machine à café dont le témoin ne s'allume plus, un vélo dont la roue maille, un smartphone muet ou un aspirateur asthmatique ?

Réparer ensemble, c'est l'idée des Repair Cafés dont l'entrée est ouverte à tous. Outils et matériel sont disponibles à l'endroit où est organisé le Repair Café, pour faire toutes les

réparations possibles et imaginables (Vêtements, appareils électriques et électroniques, bicyclettes, pour une première édition à Bossonnens). D'autre part sont présents dans le Repair Café des experts qui ont une connaissance et une compétence de la réparation dans tous les domaines proposés.

On y apporte des objets en mauvais état qu'on a chez soi, et on se met à l'ouvrage avec les gens du métier. Il y a toujours quelque chose à apprendre au Repair Café. Ceux qui n'ont rien à réparer prennent un café ou un thé, ou aident à réparer un objet appartenant à un autre.

Pour qu'une telle journée puisse atteindre son objectif, nous avons besoin :

- De quelques réparateurs dans les domaines des appareils électriques et électroniques, quelques couturières avec machines à coudre, et deux ou trois personnes susceptibles de pouvoir réparer et entretenir un vélo.
- De vous, nombreux, avec un appareil, un vélo ou un habit défectueux qui attend un diagnostic d'une personne avisée. C'est encore mieux si vous vous inscrivez au moyen de la fiche contact disponible (sur www.bossonnens.ch).



Combien coûte une réparation au « Repair Café » ?

Pour encourager les visiteurs à venir au Repair Café, les conseils et l'aide des spécialistes sont en règle générale gratuits. Mais une contribution est appréciée : au minimum pour les pièces détachées nécessaires à la remise en état de marche en cas de réparation réussie, et à discrétion pour le reste : au Repair Café, il y a des tirelires sur les tables.

Il ne vous reste plus qu'à réserver la date du **samedi 28 avril prochain entre 10 heures et 15 heures** sur la place à côté du local de voirie par beau temps et à l'intérieur de ce dernier au cas où la météo serait capricieuse. Nous serons heureux de vous y accueillir.



NOUVEAUX GUIDE DES DÉCHETS**DANIEL GOLAY**

Plusieurs changements sont intervenus depuis 2009 et il était temps d'adapter la brochure du « Guide du ménage pour une saine gestion des déchets ».

Un peu d'histoire récente

C'est en effet en 2009 que le Conseil communal distribuait le guide qui devait expliquer et faciliter le tri des déchets pour les habitants et optimiser la gestion des déchets et des coûts de ces derniers pour la bourse communale.

Il avait été jugé très important de disposer d'un tel guide suite au passage de la taxe au poids et l'arrivée de la benne compacteuse pour les déchets incinérables. Une telle décision était importante et a permis de respecter le cadre de la loi disant que le 70% des coûts doivent être couverts par les recettes et ceci sans augmenter les taxes depuis.

Nouvelle présentation

Si le guide de 2009 avait été créé par le Conseil communal, le nouveau, qui sera distribué d'ici la fin de l'année 2017, est proposé par la SAIDEF, auprès de qui notre commune livre les déchets incinérables et encombrants.

À noter que la SAIDEF propose le format et la forme de cette nouvelle brochure mais que les textes et les consignes de tri sont à compléter par chaque commune en fonction des particularités susceptibles de varier quelque peu d'une commune à une autre.

Principaux changements

Bien évidemment que par rapport à l'ancienne brochure, quelques changements sont intervenus dans le cadre des déchets acceptés ou non à la déchetterie.

Les plastiques ne sont en effet plus repris depuis bien quelques années. Avec le passage de la taxe au poids ce changement n'a pas eu de conséquence négative pour les habitants au vu du poids très faible de ces déchets.

À noter que depuis quelques années, les contenants en plastique (lessives et savons liquides, détergent, etc...) sont repris par certains grands distributeurs qui mettent à disposition des clients toute l'infrastructure nécessaire à la reprise de plusieurs déchets.



Les déchets spéciaux, les médicaments, les appareils électriques et électroniques sont repris à la déchetterie mais il est vivement recommandé, dans un but de diminuer les coûts pour la commune, de les rapporter dans les lieux d'achats.

En cas de questions, il est toujours possible de s'adresser soit auprès des employés communaux à la déchetterie, soit de consulter notre site internet sous la rubrique « déchets »

LISTE DES PRODUCTEURS LOCAUX – VENTE DIRECTE DE PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES**DANIEL GOLAY**

La Commission de l'Énergie et de l'Environnement de Granges, en collaboration avec les Commissions homologues de Bossonnens et d'Attalens, se propose d'établir et de mettre à disposition des habitants des trois communes une liste des producteurs locaux de produits agro-alimentaires, disponibles à la vente directe.

Alors si vous êtes producteur de produits agro-alimentaires (viande, lait, œufs, miel, fromages, confitures, boissons, etc.), produits et élaborés dans nos communes, et que vous les proposez ou souhaitez les proposer à la vente directe, nous vous invitons à vous faire connaître, afin d'apparaître sur la liste des producteurs locaux de nos trois communes.

Cette liste sera diffusée sur les sites web des trois communes et, annuellement, dans les journaux d'informations communales, et sera mise à jour régulièrement.

Si vous souhaitez vous faire connaître, merci de vous annoncer au secrétariat communal de Granges :

- par téléphone 021.947.41.73 ou
- par e-mail : vente.directe.veveyse@gmail.com,

en indiquant vos nom, adresse, coordonnées de contact (téléphone et e-mail) et le(s) produit(s) proposé(s) à la vente directe. Délai de retour : 15 janvier 2018.

Nous rependrons ensuite contact avec vous pour obtenir une description détaillée des produits proposés et des modalités de vente avant de publier la liste.



NOUVEAUX CITOYENS

Comme chaque année, c'était au tour des jeunes nés en 1999 de se retrouver le vendredi 10 novembre dernier afin de marquer le passage à la majorité civique de manière officielle.

On se serait presque cru au soir des résultats d'une votation fédérale puisque la participation n'était que de 26.67 %, à savoir 4 jeunes sur les 15 nés en 1999 que compte la commune qui ont été accueillis au bureau communal par l'ensemble des membres du Conseil communal ainsi que le personnel de l'administration.

La soirée débuta par un tour de table lors duquel chacun se présenta brièvement avant que notre syndique, Mme Anne-Lyse Menoud, présente la commune au travers d'un exposé accompagné de chiffres, images et explications très complet. Elle a bien évidemment mis un accent particulier sur les droits et devoirs dès le passage à la majorité civique tout en rappelant l'importance de droit de vote et surtout d'en faire usage lors de chaque scrutin, qu'il soit d'ordre communal, cantonal ou fédéral. Chaque participant reçut le livre de Bossonnens afin d'avoir un souvenir de ce passage à la vie adulte.

LUCIEN MOGNETTI



La suite et la fin de la soirée furent placés sous le signe de la détente et de l'échange autour d'une bonne table pour partager une fondue chinoise, un plat qui plaît en général à toutes et tous.



De gauche à droite : Nicolas Raulin, Kelly Alves Duarte, Tatiana Pires Saraiva, Aaron Nsamu Miala.

ORGANISATION JEUNESSE – SKI-CLUB MT-CHESEAUX

Sorties de ski, raquettes et autres activités d'hiver, la saison 2018 est lancée !

Les premières neiges sont arrivées ! Cela tombe bien car l'OJ (Organisation Jeunesse) du Ski-Club Mt-Cheseaux, pour la 43^{ème} année consécutive, débute son nouveau programme d'activités hivernales.



Après une série d'entraînements en salle de gym, sur la glace ou autour d'une rampe BMX, les enfants et adolescents de 7 à 17 ans chausseront les skis de décembre à mars, lors d'une dizaine de sorties d'une journée dans les Alpes vaudoises, valaisannes et françaises.



Contre une finance d'inscription à la saison et une participation de 30 CHF par enfant et par sortie, l'organisation offre le transport en car, les forfaits de ski ainsi qu'un encadrement de qualité assuré par des moniteurs agréés Jeunesse et Sport.

Dans une ambiance amicale et familiale, le plaisir et la convivialité sont toujours au rendez-vous. « Le but est que les enfants progressent sur les skis tout en s'amusant. Nous laissons la compétition à d'autres clubs », souligne Jean-Philippe Golay, membre du comité de l'organisation.

Avis aux « moins jeunes », tout aussi amateurs de glisse, les membres du Ski-Club ainsi que les proches des enfants pourront profiter des places restantes dans le car et accompagner le groupe en station. Ils bénéficieront en outre de forfaits de ski avantageux.

A bon entendeur, les amateurs de ski sont invités à consulter sans plus tarder le site <http://www.oj-mtcheseaux.ch>.

Il reste des places à l'OJ pour les jeunes cette saison et les adultes sont les bienvenus aux activités du Ski-Club.

**70^{ÈME} GIRON DES MUSIQUES DE LA VEVEYSE - « A LA CONQUÊTE DU NOUVEAU MONDE »**

ATTALENS Du 24 au 27 mai 2018, Attalens se parera de ses plus beaux atours pour accueillir le 70^{ème} Giron des Musiques de la Veveyse. Depuis de nombreux mois, un comité, présidé par Vincent Bourguet, s'active à la préparation de ce jubilé qu'il souhaite des plus réussis !

Concours des solistes et des sociétés

La musique occupera, bien évidemment, la place principale de cette manifestation. Les solistes ainsi que les sociétés auront à cœur de préparer un programme de choix pour se présenter devant un jury d'experts les vendredi, samedi et dimanche. Le concours de marche, alliant musique et rythmique, se déroulera le dimanche matin. On ne peut qu'encourager le public à assister à ces moments d'une grande intensité qui sont l'aboutissement du travail de toute une saison musicale. Il s'agit bien là du moment le plus important de cette fête pour les musiciens mais également pour les auditeurs !

Le cortège à la conquête du Nouveau Monde !

Une fête des musiques sans cortège, c'est comme des meringues sans la crème double ! Le dimanche après-midi, verra défiler pas moins d'une quinzaine de sociétés entourées d'une dizaine de chars décorés sur le thème de « La conquête du Nouveau Monde ». Avec le soleil, nous attendons un public connaisseur et nombreux.

Souper-spectacle avec GOLDMEN

L'ambiance de la soirée du vendredi sera assurée par le groupe GOLDMEN qui a déjà enflammé de nombreuses soirées dans notre région !

Goldmen c'est l'histoire de 6 gars et une fille qui aiment la musique de Jean-Jacques GOLDMAN... Alain Stevez (chant, lead, guitare et clavier) s'impatiantant du retour du géant de la variété française a décidé de prendre les devants...

Il crée ce qu'on appelle « un tribute » en hommage à son idole. Les musiciens, avec lesquels il travaille souvent, le suivent sans hésiter tellement la musique de JJ est bonne !!! Depuis, le groupe baptisé « GOLDMEN » écume les scènes en défendant fièrement les titres qui ont marqué les années 80, 90 et 2000 que le public connaît par cœur...

Un concert 100% live et 100 % tubes où chacun peut fredonner ses refrains préférés depuis « Envole-moi » en passant par « Encore un matin » ou « Il suffira d'un signe »...

Venez vous fondre dans l'univers de Jean-Jacques GOLDMAN... !

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre table pour ce souper-spectacle : www.attalens2018.ch ou 076 493 07 52

Concert de gala

Une telle fête se doit de faire la part belle à la musique ! Le samedi soir, les mélomanes trouveront de quoi réjouir leurs oreilles avec la prestation du Brass Band de Fribourg dont la réputation n'est plus à faire !

Un orchestre de rue !

Samedi et dimanche, Les Pickles, « une Funky Fanfare à la sauce épicée » déambuleront dans les travées de la fête donnant une touche un peu débridée à cette manifestation.

Le loto du jeu

Amateurs de loto vous ne serez pas en reste ! Le jeudi soir, un Méga loto, au riche pavillon de lots vous attendra !

Bénévoles

Nous avons besoin de vous !!! L'organisation d'une fête d'une telle envergure nécessite un grand nombre de bénévoles. Le comité fait appel à la bonne volonté de chacun, même modestement, pour aider à la réussite de cette fête. Nous comptons sur votre engagement et vous en remercions... ! Que la fête soit belle !!!



SAMUEL JOLIVET

Saviez-vous qu'un confrère de notre météorologue Philippe Jeanneret habitait notre commune depuis quelques années ? Mais s'il ne donne les prévisions météo pour notre pays, il le fait notamment pour son pays d'origine, à savoir l'île de la Réunion parallèlement à d'autres activités en lien avec ce métier. Interview :

Monsieur Jolivet, pouvez-vous brièvement vous présenter ?

Bonjour je m'appelle Samuel Jolivet, j'ai 35 ans, je suis marié et j'ai 2 enfants. Je suis ingénieur et docteur en Météorologie. Durant ces 15 dernières années j'ai eu l'occasion de travailler comme météorologue dans plusieurs pays comme la France, l'Afrique du Sud, Singapour, Brunei et aussi la Suisse à l'EPFL.



Pourquoi avoir choisi de venir habiter à Bossonnens ?

Avec ma femme à notre retour de Singapour nous voulions que notre premier enfant grandisse dans un cadre idéal. Ma femme travaillant sur Vevey nous avons cherché dans la région notre petit coin de paradis. Et c'est Bossonnens qui nous a conquis : proximité avec la Riviera, bonne connectivité aux CFF via la gare de Palézieux mais surtout un village chaleureux à taille humaine en pleine campagne et proche de la nature (ce que nous recherchions principalement après notre aventure Singapourienne).

Nous sommes installés dans le Vieux-Bourg où le château et sa forêt environnante constituent un véritable terrain de jeu avec les enfants. Nous aimons beaucoup l'ambiance très conviviale qui règne dans ce quartier. Tout le monde se connaît et il fait toujours bon s'arrêter pour discuter. De plus la vie du quartier est ponctuée par des événements très conviviaux comme Bossonn'Art ou encore l'apéro de Noël de quartier.

DANIEL GOLAY

Vous êtes météorologue pour l'île de la Réunion dites-vous, mais comment cela est-il possible alors que vous habitez ici à Bossonnens ?

Je travaille actuellement comme météorologue énergie principalement pour le photovoltaïque pour Reuniwatt une entreprise pionnière dans la prévision de production d'énergie solaire. Reuniwatt dispose de bureaux à la Réunion et à Paris. On travaille sur toutes les régions du monde, et principalement l'Europe. Du coup je n'ai pas besoin d'être basé spécifiquement quelque part pour effectuer mon travail de prévision, par exemple pour l'Allemagne. J'ai l'habitude de faire une mission professionnelle une fois par an à la Réunion, ce qui n'est pas pour me déplaire vu que je suis originaire de là bas.

Quel est votre statut et quel est votre rôle ?

J'ai rejoint Reuniwatt comme salarié il y a 5 ans. Dans mon poste j'ai 2 missions complémentaires. D'une part je fais du forecasting de manière opérationnelle pour tous nos clients à travers le monde. Cela consiste de manière simplifiée à prévoir le temps d'ensoleillement exact à plusieurs horizons (30 min, 6 h, J+1) d'un endroit où des moyens de production photovoltaïque sont installés. D'autre part je suis en charge de la partie Recherche et Développement. Je travaille sur l'amélioration de nos services en phase avec les résultats les plus récents et innovants du domaine de la prévision du temps et sur le développement de nouveaux outils basés sur l'avancée de la recherche scientifique pour répondre aux problématiques et exigences de demain.



Comment organisez-vous votre travail ?

J'ai aménagé un bureau dans mon appartement qui me permet de travailler dans les meilleures conditions. Ainsi quand je rentre dans cette pièce c'est véritablement comme si j'allais travailler à l'extérieur. Je travaille généralement sur des plages horaires classiques mais je dispose d'une grande flexibilité pour mener à bien mes missions.



De quel matériel avez-vous besoin ?

Pour le télé-travail, il me faut bien sûr un ordinateur performant et surtout une bonne connexion internet pour pouvoir d'une part communiquer avec mes collègues et d'autre part avoir accès à toutes mes ressources (base de données, cloud computing...) pour faire du forecasting (prévisions) ou de la R&D (recherche et développement).

Les technologies de communication (visio-conférence, mail) me permettent vraiment de travailler en collaboration avec mes collègues presque de manière locale.

Et le futur, pouvez-vous nous parler de vos projets ?

Le futur s'annonce riche en expériences nouvelles. En effet j'ai récemment créé METEOBOOKING : une entreprise de conseil en météo pour les voyages mais aussi pour les événements localement. Ces services sont accessibles via le site internet www.meteobooking.com.

Cette activité est toute récente et est encore en phase de maturation. D'ailleurs je suis actuellement suivi par Fri Up, l'incubateur du canton de Fribourg au service de l'innovation fribourgeoise, pour faire de meteobooking.com un acteur incontournable du voyage au niveau mondial. Mais je vous en reparlerai plus longuement dans les prochains mois.

Un grand merci de nous avoir accordé du temps pour cette brève présentation et peut-être aurons-nous l'occasion de revenir vers vous d'ici quelque temps afin de parler plus en détail du développement de votre nouvelle entreprise tout récemment créée.



ATELIER JEUNESSE DE LA VEVEYSE

Les accueils de l'Atelier Jeunesse de la Veveyse – AJV reprennent en ce début septembre dans toutes les communes du district. A Bossonnens, l'AJV ouvre ses portes au local de Bossonn'ensemble le jeudi 7 septembre.

Le succès qu'a connu l'AJV nous montre qu'il répond à un véritable besoin des jeunes, à savoir, un lieu de rencontre où se retrouver entre amis, partager du temps ensemble, découvrir diverses activités.

Le lien se crée au fur et à mesure avec les animatrices et amène une bonne ambiance où chacun et chacune peut proposer des idées d'activités, mais aussi des discussions riches et passionnantes.

L'Atelier Jeunesse existe aussi pour soutenir les projets des jeunes de 10 à 25 ans. Que ce soit la préparation d'une soirée,

d'un souper, d'une activité dans la commune, ou un soutien pour la mise en place de tout autre projet, l'équipe d'animation se tient à la disposition des jeunes pour en parler.

Les jeunes de 10 à 18 ans sont les bienvenus durant les accueils, qui ont lieu le jeudi de 15h30 à 18h30, toutes les deux semaines à Bossonnens. Un flyer est distribué chaque mois aux élèves de 7H et 8H et une information est transmise aux élèves du CO.

Le site internet vous permet de trouver toutes les infos concernant les dates des accueils, les événements prévus, ainsi que diverses informations sur la mission et le rôle de l'AJV dans le district.

www.atelier-jeunesse.ch

Anne Tornay – Equipe animation AJV



NOËL À BOSSONNENS**JOHN CHEVALLEY**

Une vingtaine de choristes et quatre instrumentistes préparent comme chaque automne la célébration de Noël.

Cette année, une large place sera faite aux chants liturgiques et traditionnels : Les anges dans nos campagnes, Douce nuit (en quatre langues), Il est né le divin enfant, Adestes fideles... Les personnes présentes un peu avant l'heure pourront découvrir un nouvel Alleluia bien animé et très facile à entonner. Vous aurez donc de nombreuses occasions de participer.

D'autre part, de célèbres compositions de Noël, avec l'intervention de solistes, animeront la cérémonie : Minuit chrétien (Noël d'Adolphe Adam), la Chanson de Noël (Fête des Vignerons 1977, Jean Balissat) ou Etoile, dis-moi (Concours de la RTS 1981, Michel Hostettler).

Aussi au programme : la Messe d'anniversaire, musique rythmée de Georges (John) Chevalley, interprétée l'an dernier pour marquer les 300 ans de notre Chapelle.

Le célébrant sera le Père Joseph Kuster, Directeur des Missionnaires de Bethléem à Fribourg.

Soyez nombreux à venir profiter de toutes les bonnes volontés engagées pour fêter Noël ensemble, joyeusement, à 18h30, et partager le thé chaud offert par la Commune à l'issue de la célébration.



A quelques semaines de Noël, les répétitions sont déjà intenses !

90 ANS DE MADAME MARIE-THÉRÈSE TORCHE**LUCIEN MOGNETTI**

Madame Torche est née le 23 août 1927 à Genève, Seconde d'une fratrie de sept enfants, elle a grandi à Carouge (GE). Ayant souhaité devenir infirmière et dès l'obtention de son diplôme en avril 1952, Mme Torche a pu reprendre la responsabilité de la Pouponnière du Bon Secours et a travaillé ensuite au service de Pédiatrie de l'Hôpital cantonal de Genève.

Elle eût le bonheur avec son époux Jean de fonder une famille de trois enfants, arrêta son activité professionnelle quelque temps et ensuite reprit du service à domicile pendant plusieurs années. Mme Torche s'est occupée de sa maman durant une année à domicile et travailla jusqu'à 62 ans à l'EMS de Loëx à Genève.

C'est dans la Broye fribourgeoise, origine de M. Torche, que le couple s'est installé pour sa retraite, et ainsi profiter de son loisir préféré : le jardinage.

En 1999, Mme Torche s'installa à Bossonnens, auprès de sa fille et son gendre. Grâce aux différents groupes organisés pour les aînés, elle a pu tisser des liens avec des personnes de son âge. Elle a rejoint le Home Le Châtelet à Attalens en octobre dernier, ce qui lui aura permis de faire de nouvelles connaissances.

Mme Torche a été rencontrée dans les locaux de l'administration communale et à cette occasion lui ont été remises quelques fleurs, accompagnant le cadeau de circonstance. Le Conseil communal lui souhaite encore un bon anniversaire et forme ses meilleurs vœux pour les années à venir.



TÉMOIGNAGE ET PROMOTION DU LIVRE « CHEMIN DE PAROLES VIVANTES »

CHANTAL REYMOND

Mon parcours

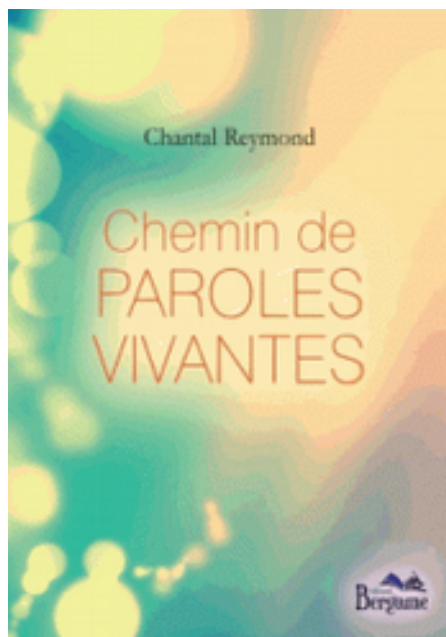
Je suis née en 1961 à Cully, originaire de Grandvaux/Lutry. Divorcée, je suis mère de trois enfants et grand-mère de jumeaux.

Je n'ai pas eu la chance de faire un apprentissage. J'ai travaillé depuis l'âge de quinze ans et demi dans un EMS à Lausanne. A 17 ans et demi j'entre au CHUV (ancien bâtiment de l'hôpital cantonal) en salle d'opération.

A 24 ans je débute mon activité dans la vente auprès du géant orange – Migros : formation à la caisse et à la vente, poursuite de la formation dans une autre succursale comme remplaçante gérante.

En 1988, je quitte Lausanne pour me marier à la Vallée de Joux. Arrivée en 1999 à Essertes, j'exerce des activités de maman de jour, conciergerie pour la commune.

En avril 2002, décès de ma mère d'un cancer. Atteinte moi-même en septembre, c'est mon tour ! Cancer du sein grade 3 sur 4, chirurgie, chimio, rayons, médication.



Pourquoi ce livre ?

Ce livre je l'ai fait dans un but de reconstruction personnelle, afin de mettre des mots sur les maux, libérer la parole et de découvrir et aimer la Vie.

Mon but actuel est de donner l'occasion à des personnes qui souffrent de solitude, de maladie, de dépression, d'un veuvage, de perte d'emplois.... de pouvoir passer du temps dans l'écriture. Pas besoin d'avoir fait des études, ou d'être doué en orthographe : juste l'envie d'écrire, pour que la personne se découvre et se valorise au travers de ses écrits, car chaque personne est unique et a des dons.

C'est pour cette raison que j'ai ouvert un atelier, à mon domicile, par groupe de 8 personnes, le lundi de 14h à 16h. S'il y a plus de personnes inscrites, possibilité du jeudi de 14h à 16h. Chaque atelier se finance directement sur place pour 20.- l'après-midi.

Mon livre est en vente au prix de 19.00 dont Fr. 5.00 sont versés pour une moitié à l'association Faire le Pas, à Lausanne et l'autre à la Ligue Vaudoise Contre le Cancer. Inscription à l'atelier et commande du livre au 078 698 45 77.



RÉSEAU SANTÉ ET SOCIAL DE LA VEVEYSE

Sur délégation des communes, le Réseau Santé et Social de la Veveyse (RSSV) dispense plusieurs prestations à la population veveysanne. Au fil des parutions, découvrez le RSSV et ses services.

Découverte n°1 : le Centre de puériculture

« La période la plus importante de la vie n'est pas celle des études universitaires, mais la première, celle qui court de la naissance à l'âge de six ans. » Maria Montessori. (Médecin et pédagogue).

Sensibles aux bouleversements multiples que peut engendrer une naissance ainsi que les premières années de vie d'un bébé, deux infirmières puéricultrices sont à disposition des parents d'enfants de 0 à 4 ans.

Elles sont là pour vous écouter, vous informer, vous conseiller et vous accompagner dans les différentes étapes du développement de votre enfant. Aussi bien pour les soins, l'allaitement, l'alimentation, le sommeil, les pleurs ainsi que l'éducation.

Suite aux visites des sages-femmes, les infirmières puéricultrices prennent contact avec vous. Elles proposent des consultations à domicile sur rendez-vous ainsi que des consultations au Centre de puériculture tous les mardis et jeudis et à l'école de Porsel deux fois par mois. Une permanence téléphonique est ouverte du lundi au vendredi, de 8h à 9h, pour répondre à vos questions.

Ce service est soutenu financièrement par les communes du district ainsi que par la Direction de la santé et des affaires sociales. La première consultation étant offerte, un forfait de CHF 30.- par année est ensuite demandé.

Des cours de massages pour bébés ainsi que des cours d'urgences pédiatriques et préventions sont aussi dispensés.

Pour de plus amples renseignements, prenez contact avec les infirmières puéricultrices.

Réseau Santé et Social de la Veveyse,
Rte de Misets 3, 1618 Châtel-St-Denis,
tél : 021/948.61.03 ou visitez notre site : www.rssv.ch



LE HOME DU CHÂTELET A ENGAGÉ SON NOUVEAU DIRECTEUR

M. Renaud Gauderon, 43 ans, entrera en fonction le 1^{er} décembre 2017 et succédera ainsi à M. Claude Giauque.

Responsable du service des finances, de l'administration et des ressources humaines durant près de 10 ans auprès de deux EMS, M. Renaud Gauderon possède de nombreuses compétences dans les domaines liés à la santé publique.

Afin de formellement les valider, M. Gauderon est en passe d'obtenir son diplôme fédéral de « Directeur d'institutions sociales et médico-sociales ». M. Gauderon a également participé à de nombreux projets répondant aux besoins et contraintes des directions de services cantonaux. De même que son parcours lui a permis de former et fédérer les équipes avec lesquelles il a pu collaborer.

Compte tenu de son expérience professionnelle, mais également de ses qualités humaines, le Conseil de Fondation

du Châtelet est convaincu que M. Renaud Gauderon est la personne qui saura relever les défis qui l'attendent et il lui souhaite plein succès pour son nouveau mandat.

L'arrivée de M. Gauderon coïncidera également avec le départ à la retraite du directeur actuel, M. Claude Giauque, après 11 années passées à la tête de l'Institution.

Le Conseil de Fondation tient déjà à remercier chaleureusement M. Giauque pour l'excellente collaboration entretenue avec lui ainsi qu'avec le personnel du home, et il lui souhaite tout le meilleur pour cette nouvelle étape de vie !

**LE BLOC ERRATIQUE DE BOSSONNENS**

C'est un bloc, c'est un pic, c'est un cap. Il va, il vient, il erre. Il ne passe pas inaperçu, il est signalé sur les cartes d'état-major. Il n'est guère discret et mesure 8 mètres de long, 4 de large et 5 de haut. ... « Il », c'est le bloc erratique des Noudes, planté là au bout du chemin de la chapelle, le long du chemin qui conduit au lieu-dit des Noudes...



Mais d'où vient-il ? Déjà Horace-Bénédict de Saussure, naturaliste et géologue genevois, notait dès 1769 : « Les Granits ne se forment pas dans la Terre comme des Truffes, & ne croissent pas comme des Sapins sur les rochers calcaires ! » A la fin du XVIII^e, les théories sont nombreuses et s'affrontent : vestiges d'une ancienne montagne, compressions suivies d'une explosion projetant les blocs, grande débâcle charriant les rochers, déluge (hypothèse privilégiée par Saussure)...

HENRI ANDRÉ

Au début du 19^e siècle entrent en scène trois Suisses : Jean-Pierre Perraudin du Val de Bagnes, le précurseur, Ignaz Venetz, le pionnier, ingénieur-cantonal du Valais et Jean de Charpentier, le scientifique géologue, botaniste et directeur des mines de sel à Bex. En 1818, le gouvernement local avait dépêché Venetz pour prendre des mesures à l'encontre du barrage de glace qui bloquait l'écoulement printanier de la Dranse. Il y va accompagné de Perraudin, montagnard du coin et chasseur de chamois réputé. Ce dernier lui fait part de la croyance locale : dans le passé, le Val de Bagnes avait été recouvert d'une mer de glace. En restent des vestiges, des marques, les blocs erratiques... Cette croyance, il en avait déjà fait part à Charpentier, trois ans plus tôt, croyance partagée par d'autres montagnards mais non par les scientifiques de l'époque. « Hypothèse si extraordinaire, si extravagante même » que Charpentier ne croit pas qu'elle vaille « la peine d'être méditée et prise en considération ».

Venetz reprend cette vision ; avec circonspection, il lit son mémoire original en 1822 lors de la session de Berne de la Société Helvétique des Sciences Naturelles (SHSN). Le texte modifié ne sera publié qu'en 1833 sous le titre de « Mémoire sur les variations de la température dans les Alpes de la Suisse ». Entre-temps, il présente à nouveau, le 22 juillet 1829, ses données complétées par les observations qu'il a faites sur les glaciers alpins à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, il évoque leur ancienne extension jusqu'à la chaîne du Jura et le rôle qu'ils ont joué comme transporteurs de moraines et de blocs erratiques ; ce fut presque un scandale.

« Si j'avais trouvé extraordinaire et invraisemblable la supposition d'un glacier s'étendant du fond de la vallée de Bagnes jusques à Martigny, je trouvais réellement folle et extravagante l'idée d'un glacier de plus de 60 lieues de longueur, occupant non seulement le Valais, mais recouvrant même tout l'espace entre les Alpes et le Jura, et entre Genève et Soleure » écrit Charpentier.

Il intervient alors pour convaincre son ami de l'erreur dans laquelle il lui semble être tombé et part étudier d'une manière spéciale le terrain erratique et toutes les circonstances qui l'accompagnent. Il revient tout aussi convaincu qu'il s'était trompé. Il rédige alors un mémoire sous le titre de « Notice sur la cause probable du transport des blocs erratiques de la Suisse », en fait lecture à la SHSN réunie à Lucerne en juillet 1834, et il le publie en 1835 dans le 8^e volume des *Annales des Mines*. Dans la foulée, il diffuse ses idées en allemand et en anglais (*Edinburgh New Philosophical Journal*). C'est peine perdue.

Comme les trois mousquetaires, les Suisses sont quatre. Louis Agassiz, professeur à l'université de Neuchâtel, n'admet pas, lui non plus, l'« opinion bizarre » de Venetz, « la bizarrerie va trop loin, l'hypothèse n'est pas admissible » commente-t-il dans ses cours de l'hiver 1935-1936. Au printemps, problèmes de santé dans le couple et long séjour à Bex où Agassiz s'entretient avec Charpentier des phénomènes glaciaires.

En 1937, le 24 juillet, coup de théâtre ! Agassiz est le président de la SHSN ; à ce titre, il prononce le discours d'ouverture. Devant une assemblée médusée qui attend un discours sur les poissons fossiles dont Agassiz est spécialiste, il présente la « théorie glaciale » (appellation de l'époque). Malgré les protestations des scientifiques présents et le « fracas » qui s'ensuit, la théorie glaciaire démarre enfin et fait son chemin.



L'existence des blocs erratiques aura été l'une de ses principales preuves et, en 1865, Agassiz deviendra membre d'honneur du Club alpin suisse pour ses travaux scientifiques majeurs. Exit les précurseurs qui avaient pressenti l'origine glaciaire des blocs erratiques : Hutton (1795), géologue écossais et fondateur de la géologie moderne, Fairplay (1802), l'illustre Goethe (1829)...



Carte de la zone erratique (en jaune) dressée par Charpentier et publiée en 1841. Les flèches bleues superposées à la carte désignent les mouvements du glacier du Valais (anciennement glacier du Rhône).

En ces temps de réchauffement climatique, difficile d'imaginer l'emplacement de Bossonnens reposer sous plusieurs centaines de mètres de glace et d'envisager que la Suisse était presque entièrement couverte par les glaciers. C'est pourtant ce qui se passa lors la dernière grande glaciation, celle du Würm, il y a quelque 30 000 ans. Le bloc erratique de Noudes en est un témoin.

Il ne vient pas de loin, il proviendrait du Mont Vuarat dont il partage la constitution : poudingue du Mont-Pèlerin, roche facilement reconnaissable témoignant de l'érosion, lente mais inexorable des Alpes entamée il y a 30 millions d'années. Mais certains blocs du canton viennent de plus loin, tel « la pierrafortscha » (en patois fribourgeois : « la pierre fourchue »), cette pierre de 330 m³, située non loin de Fribourg, est composée de granite du Mont-Blanc.

FC BOSSONNENS

CHRISTOPHE BERTHOUD



Le FC Bossonnens a été fondé le 12 septembre 1948 à l'Hôtel de la Gare à Bossonnens par une petite vingtaine d'amis.

Vous l'aurez compris ! 2018 rimera avec le 70ème anniversaire de notre club. La rédaction du Bosson'Info me donne l'occasion de vous présenter les différentes manifestations que nous organiserons dans le cadre de ce jubilé. Voici un bref résumé :

Samedi 3 février 2018 – souper de soutien

Notre traditionnel souper de soutien aura lieu le premier week-end de février à la salle de gym à Bossonnens. On ne change pas une équipe qui gagne ! Nous avons renouvelé notre confiance en M. Christian Perroud et à son équipe du Reposoir qui vous proposera un menu alléchant. Notre soirée sera animée par le groupe Semsalois « Yodelweiss », un trio de jeunes talents dynamiques, inspirés par la musique folklorique et le yodel – n'hésitez pas à venir les écouter ! Une tombola sera organisée et notre bar sera ouvert jusqu'au petit matin.

Vous avez la possibilité de vous inscrire sur notre site internet www.fcbossonnens.ch ou en écrivant un courriel à julie.savoy@fr.educanet2.ch par téléphone au 079 602 69 22 (dernier délai : 21.01.2018). Nous vous attendons nombreux pour cette soirée !



Samedi 16 juin 2018 – journée finale cantonale des juniors E

L'Association Fribourgeoise de Football nous accorde leur confiance en nous confiant l'organisation de cette journée finale cantonale. Les 16 meilleures équipes du canton s'affronteront sous forme d'un tournoi et le vainqueur obtiendra le titre de champion cantonal. Venez encourager la relève !

Vendredi 22, samedi 23, dimanche 24 juin 2018 – tournoi annuel

Match aux cartes, tournoi populaire, tournoi inter-quartiers des Guelins, broche du dimanche-midi restent au menu de cette manifestation. Nous vous préparons une soirée « spéciale » pour le samedi soir et les matchs de la coupe du monde en Russie seront également à l'honneur durant ce week-end.

Mercredi 1er août 2018 – festivité de la fête nationale

Les festivités du 1er août se déroulent dans l'une des communes de la Paroisse à tour de rôle. Après Granges cette année, cette fête sera organisée à Bossonnens en 2018.

En étroite collaboration avec la commune de Bossonnens, nous vous accueillerons à la route des Sports.

Dimanche 2 septembre 2018 – repas officiel du 70ème anniversaire – broche des familles

Nous souhaitons partager une journée pleine de convivialité en réunissant les personnes gravitantes autour de notre club : joueurs - anciens joueurs, membre du comité - anciens membres du comité, président - anciens présidents, sponsors, autorités locales, clubs voisins et parents seront les bienvenus.

De plus amples informations suivront en 2018.

Habitantes et habitants de Bossonnens, nous comptons sur votre présence ! Vous êtes les bienvenus à nos manifestations. Nous comptons sur votre soutien et vous remercions de réserver ces dates.

Lors des prochaines parutions du Bosson'Info, j'aurai l'occasion de vous présenter plus en détail notre club, à savoir :

- Notre comité
- Notre école de foot
- Le mouvement juniors « Foot-Veveyse »
- Notre 1ère équipe d'actif : la Une
- Notre 2ème équipe d'actif : Terrain Réduit

Au nom du FC Bossonnens, je vous souhaite de belles fêtes et une excellente année 2018.



HAIR SERVICE

ROGER METZGER



Hair Service, salon de coiffure situé au centre du village (entre le tea-room et le Denner), a ouvert ses portes le 21 août 1997 : la grande aventure a commencé pour sa gérante Sophie Monnard-Glassey.

Après un apprentissage de coiffeuse, elle se lance en jeune indépendante avec enthousiasme et énergie. Elle a été soutenue et aidée par sa maman puis par son mari pour les tâches administratives. Sophie apprécie le côté manuel et créatif du travail ainsi que le côté humain en étant à l'écoute des petits malheurs et bonheurs des gens.



Le métier demande de suivre les tendances de la mode, des couleurs et de s'intéresser aux évolutions des techniques par le biais d'internet, des réseaux sociaux ainsi que par des cours de formation. Cela demande un bon investissement personnel pour la satisfaction de la clientèle.

Depuis 5 ans, Aurélien Gabriel a rejoint le salon de coiffure à la fin de son apprentissage. Ils forment une équipe dynamique et complémentaire. Hair Service s'occupe, de couper et de prendre soin des cheveux des femmes, hommes et enfants et au fil de temps, ils ont une fidèle et chaleureuse clientèle régionale. Ils proposent également leurs services et créativité pour des événements, fêtes, mariages...

Par ailleurs, le salon offre une ouverture hebdomadaire en soirée jusqu'à 22h00. Cette tranche horaire fonctionne bien et est prisée par les hommes qui travaillent.

Aurélien a une réelle passion pour le soin de la barbe qui est à la mode actuellement. A l'occasion d'une formation, il s'est spécialisé dans le rasage traditionnel à l'ancienne. C'est un procédé rituel avec massage, lingette chaude, lingette froide... Il utilise le blaireau et le coupe-chou et taille la barbe aux ciseaux. C'est aussi un moment de bien-être et de détente. Il est d'excellent conseil pour « ces Messieurs porteurs de barbe ».



Les deux coiffeurs apprécient la diversité et le côté social de leur profession ainsi que l'atmosphère tranquille de la campagne. Voilà 20 ans que le salon Hair Service existe : merci à sa clientèle pour sa fidélité.

JOURNAL COMMUNAL AU 5 DÉCEMBRE 2017

LUCIEN MOGNETTI

**CARNET ROSE**

Jourdan Yaëlle, fille de Delphine et Jérôme, née le 21 septembre

ANNIVERSAIRES PARTICULIERS – 80 ANS

Mme Christiane Bersot, née le 29 janvier 1938

HORAIRES DU BUREAU COMMUNAL

JOUR	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	8h15 – 11h45	14h – 17h
Mardi	8h15 – 11h45	14h – 17h
Mercredi	8h15 – 11h45	14h – 18h
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	8h15 – 11h45	14h – 17h

SÉCURISATION DU CARREFOUR DE LA GARE

Dans l'édition n° 69 du Bosson'Info, il a été fait mention de l'installation provisoire d'un giratoire au carrefour de la gare.

Vous avez pu constater que rien n'avait été entrepris à ce jour. En effet, le Service des ponts et chaussées (SPC) a informé la commune que cette sécurisation a été reportée au printemps prochain.

AGENDA MANIFESTATIONS

31 décembre 2017	Nouvel-an	Auberge de l'Ange, Attalens
13 janvier 2018	Petit Nouvel-an	Auberge de l'Ange, Attalens
14 janvier 2018	Messe patronale de la Saint-Antoine	Chapelle de Bossonnens
28 janvier 2018	Loto en faveur de la SENEC (Société des enfants des écoles)	Auberge de l'Ange, Attalens
1 ^{er} février 2018	Carnaval	Attalens
3 février 2018	Souper de soutien au FC Bossonnens	Salle polyvalente, Bossonnens
4 février 2018	Loto en faveur de la chapelle de Bossonnens	Auberge de l'Ange, Attalens
3-4 février 2018	Tournoi juniors indoor	Attalens
23-24 février 2018	Concerts annuels de la fanfare régionale	Salle polyvalente, Bossonnens
2 mars 2018	Souper de soutien au FC Attalens	Attalens
17 mars 2018	Concours aux agrès C1-C2	Attalens
24-25 mars 2018	Concert annuel de l'Avenir de Granges	Granges

Vous organisez un événement à Bossonnens, cette rubrique vous est réservée !

Les spectacles, concerts, marchés, expositions et autres manifestations nous intéressent.

Contactez-nous : secretariat@bossonnens.ch ou 021 947 44 88

